



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>90244</b>	De <b>M. Patrick Vignal</b> ( Socialiste, républicain et citoyen - Hérault )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transports, mer et pêche		<b>Ministère attributaire</b> > Transports
<b>Rubrique</b> > transports aériens	<b>Tête d'analyse</b> > Air France	<b>Analyse</b> > perspectives.
Question publiée au JO le : <b>13/10/2015</b> Date de changement d'attribution : <b>18/05/2017</b> Question retirée le : <b>20/06/2017</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Patrick Vignal attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur la situation difficile que connaît la compagnie Air France. En effet, cette entreprise s'est toujours attachée à maintenir une grande qualité dans les produits et services offerts qui font sa réputation malgré une concurrence agressive et sans borne qui ne subit pas les mêmes contraintes. Air France se retrouve surtout dans une situation difficile alors qu'il s'agit d'une compagnie qui appartient au patrimoine français, 1,7 % du PIB, 55 000 employés et 300 000 emplois indirects. C'est aussi un représentant de la puissance industrielle en France. Aussi, il lui demande ce que le Gouvernement entend faire pour qu'Air France trouve des solutions pérennes le plus rapidement possible afin d'apaiser la situation.